

Avant la Révolution Française, Saint-Laurent-sur-Sèvre fait partie de la province du Poitou et se situe dans une zone exonérée de gabelle, l'impôt sur le sel.

Une particularité qui ne concerne pas l'Anjou, province de « grande gabelle » où l'impôt sur le sel est 20 à 30 fois plus élevé que chez sa voisine.

Le sel est à cette époque, l'un des rares moyens de conservation des aliments et donc une denrée alimentaire essentielle. Un système de fraude et de contrebande ne tarde pas à se mettre en place, y compris à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Pour stopper cette contrebande, le pouvoir royal autorise les Fermiers Généraux, ses représentants sur le territoire, à collecter la gabelle, et à lutter contre les contrebandiers grâce à leurs gabelous.

Accusés de lenteur, de mauvaise foi, de fraudes, voire de violences, ces gabelous souffrent généralement d'une mauvaise réputation.

Symbole de l'Ancien Régime, la gabelle, impôt ô combien injuste, est abolie suite à la Révolution Française, en 1790.

Après les gabelous, la maison de la Citadelle de Saint-Laurent est reprise par Perrine Merlet. Entre 1830 et 1840, les actions charitables de cette dame font évoluer le nom de la maison en « La Providence » ou « Logis Chacun ».

